



## ISFATES – PROCEDURE DE CANDIDATURE **BOURSE ERASMUS+ STAGE**

Chaque nouvelle demande de BOURSE = Une nouvelle création de dossier sur Mobility Online.

Si vous avez plusieurs demandes de BOURSE, vous aurez plusieurs dossiers sur Mobility Online.  
Il faudra bien faire la distinction de chaque dossier.

### **Procédure : Candidater à une bourse ERASMUS+ STAGE et inscription sur Mobility Online**

#### **AVANT LA MOBILITE STAGE**

##### **1<sup>ère</sup> ETAPE :**

- **Pour pouvoir soumettre votre candidature à une bourse ERASMUS+ STAGE il faut obligatoirement :**

- **Avoir trouvé une entreprise**

- **Respecter le délai de 8 semaines minimum avant la date de début de votre stage :**

- L'étudiant prend contact avec la CRIC administratif ISFATES : Madame MAGRI Félicia – [felicia.magri@univ-lorraine.fr](mailto:felicia.magri@univ-lorraine.fr)

- Lors de cette première prise de contact, l'étudiant devra remplir un formulaire de renseignements pour une bourse ERASMUS+ STAGE et le retourner par mail à Madame MAGRI Félicia. Sa demande sera examinée.

Des critères d'éligibilité sont à respecter tel que demeurer à l'étranger durant la durée totale de sa mobilité.

- En parallèle, l'étudiant doit établir sa convention de stage, l'étudiant prend contact avec Madame FUCHS Sylvie à la SCOLARITE ISFATES qui s'occupe des stages en entreprise et qui vous indiquera la procédure à suivre si besoin : [sylvie.fuchs@univ-lorraine.fr](mailto:sylvie.fuchs@univ-lorraine.fr)

Nous demandons à chaque étudiant les documents suivants pour effectuer un stage en entreprise :

- La fiche de présentation de stage

- La convention de stage

- Une attestation d'assurance responsabilité civile

-

- Le cric administratif vérifie l'éligibilité de la candidature et l'ajoute au tableau de candidatures de la DRIE.

Pour les stages il n'y a pas d'appel à candidatures. Les candidatures sont transmises au fil de l'eau en respectant le délai minimum de 8 semaines avant la date de début du stage.

- A savoir si malheureusement l'étudiant est hors délai pour déposer sa candidature (délai trop court) l'étudiant pourra toujours candidater pour une aide financière AMI (boursier sur critères sociaux) ou AMOBUL lors du prochain appel s'il est éligible. Madame MAGRI Félicia pourra vous renseigner.

- Le cric administratif va transmettre ce tableau de candidatures à la DRIE **dans les délais fixés par la DRIE.**

- Une fois le tableau de candidatures transmis et réceptionné par le gestionnaire DRIE, le gestionnaire DRIE prendra contact par mail avec l'étudiant candidat pour confirmer sa candidature, fournir des explications et lui transmettra un lien d'inscription par mail pour créer son dossier de candidature sur Mobility Online. **L'étudiant doit consulter régulièrement sa boîte mail universitaire, la DRIE contacte les étudiants candidats sur leurs boîtes mail universitaires.**



## ISFATES – PROCEDURE DE CANDIDATURE **BOURSE ERASMUS+ STAGE**

- L'étudiant candidat doit obligatoirement s'inscrire sur Mobility Online via le lien d'inscription transmis par mail, sans inscription sur Mobility Online il ne peut candidater.
- L'étudiant candidat doit fournir toutes les pièces demandées en ligne sur Mobility Online, le plus tôt est le mieux.  
Des précisions vous seront apportées au moment de votre candidature, le CRIC administratif vous expliquera les démarches à suivre et vous aidera durant toute la procédure.  
La liste des pièces à fournir sera également transmise lors de votre candidature.  
**Toutes les pièces doivent être déposées sur le dossier Mobility Online, aucune pièce envoyée par mail n'est prise en compte.**
- Des suivis de dossiers Mobility Online sont effectués par Madame MAGRI Félicia pour vous aider sur l'avancement de votre dossier afin de faire valider votre dossier Mobility Online par votre gestionnaire DRIE.
- **Le dossier de l'étudiant candidat devra être complet et validé par le gestionnaire DRIE obligatoirement avant la date de début de sa mobilité.**  
**A défaut, sa candidature sera annulée.**

### **PENDANT ET APRES LA MOBILITE**

L'étudiant devra apporter d'autres pièces à son dossier Mobility Online **PENDANT** et **APRES** sa mobilité.

L'après mobilité est obligatoire, si l'étudiant ne dépose pas les pièces demandées après plusieurs relances, la DRIE est en mesure de lui demander de rembourser les aides financières perçues durant sa mobilité.

**Un suivi régulier de son dossier Mobility Online devra être fait par l'étudiant.**

### **POUR TOUTES QUESTIONS, PRENDRE CONTACT AVEC :**

- **En priorité : Le cric administratif ISFATES :** Madame MAGRI Félicia  
03 72 74 88 93
- **Le gestionnaire DRIE – STAGE :** Monsieur GEHIN Jérôme